Envoyé en préfecture le 06/07/2026
Reçu en préfecture le 06/07/2026
Publié le
ID : 022-200084168-20260706-20260702_40-DE

Département des Côtes d'Armor

MAIRIE
de
LA ROCHE-JAUDY
ROC'H AR YEODI
22450

Petites Cités de Caractère

Communes du Patrimoine Rural Bretagne

# COMMUNE DE LA ROCHE-JAUDY
# -CONSEIL MUNICIPAL-
# Séance du 02 juillet 2026

L'an deux mil vingt-six, le 02 juillet, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de LA ROCHE-JAUDY, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle des fêtes de la Roche-Jaudy, sous la présidence de Jean-Louis EVEN, Maire.

Nombre de membres en exercice : 27

Etaient présents : BONIFAY Paul, CATHELINE Yann, CHAROUSSET Annick, COADIC Danièle, COADIC Marie-Laure, COLIN Guillaume, CORDONNIER Laurent, DUGUAY Elodie, EVEN Jean-Louis, EVEN Marie, FERRIER Florence, GAREL Romain, JEGOU Marie-France, LE DU Didier, LE ROUX Michel, LUCO Alain, MERLE Renaud, MEUR Jean-Luc, OLLIVIER-HENRY Julien, PIAT Sophie, PRIGENT Jean-Yves, SALIC Mireille, TOUPIN Aziliz, VARNIER Anaïs

Procurations : COLIN Sandrine pour COLIN Guilaume, CORBEL Tugdual pour GAREL Romain, GAUTHERON Claudine pour CORDONNIER Laurent

Absents :

Nombre de votants : 27

Date de la convocation : 26 juin 2026

Secrétaire de séance : GAREL Romain

***Délibération 40 – 20260702_08***

## Cession parcelle 22264 253 A 344

La commune de la Roche-Jaudy souhaite réaliser la cession de l'ancienne mairie de Pouldouran. L'avis des domaines concernés, réalisé en juillet 2024 et mis à jour en juillet 2026, estime le bien à 100 000 €.

Plusieurs offres ont été reçues par la mairie. Il est proposé de décider de l'offre à bulletin secret.

Offre A : M. et Mme BATES pour 110 000 €

Offre B : M. et Mme BAUD pour 110 000 €

Offre C : M. et Mme HENRY pour 90 000 €

Envoyé en préfecture le 06/07/2026
Reçu en préfecture le 06/07/2026
Publié le
ID : 022-200084168-20260706-20260702_40-DE

Offre D : M. Laurent GENTY pour 115 000 €

Il est proposé au conseil municipal de décider à bulletin secret du choix de l'offre

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité

**ACCEPTE** le vote à bulletin secret pour le choix de l'offre concernant la vente de la mairie de Pouldouran.

Les résultats sont les suivants :

| Numéro de l'offre | Nombre de voix |
|---|---|
| A | 2 |
| B | 0 |
| C | 1 |
| D | 23 |
| Blanc | 1 |

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à la majorité (1 blanc, 2 offre A, 1 offre C)
VU l'avis des domaines concernant le bâtiment situé sur la parcelle n°22264 253 A 344

**-VALIDE** la cession de la parcelle n°2264 253 A 344 à M. Laurent GENTY pour un montant de 115 000 € TTC.

**-AUTORISE** Monsieur Le Maire ou son représentant à signer les pièces à intervenir

Fait à la Roche-Jaudy
le 02/07/2026

Le secrétaire de séance
Romain GAREL

Le Maire
Jean-Louis EVEN

MAIRIE LA ROCHE-JAUDY
CÔTES D'ARMOR